COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Les Atikamekw de Manawan et NMG signent une entente répercussions et avantages pour le projet minier Matawinie

- Entente assurant une participation significative des Atikamekw de Manawan à la valorisation responsable du graphite dans le Nitaskinan dans le respect de l'environnement et avec des bénéfices directs pour la communauté
- Collaboration bonifiée sur les questions de la culture Atikamekw, de l'environnement, de la formation, de l'emploi et des opportunités d'affaires, en plus de retombées financières
- Signature de l'entente à l'issue d'un processus de consultation de la communauté
- Engagement envers une relation de confiance à long terme et mutuellement bénéfique basée sur les valeurs de respect, d'inclusion, de durabilité et de responsabilité

MONTRÉAL, CANADA, 12 décembre 2024 – Le Conseil des Atikamekw de Manawan, représentant les Atikamekw Nehirowisiw de Manawan (les « Atikamekw de Manawan »), et Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») (NYSE : NMG, TSX.V : NOU) annoncent avec fierté la signature d'une entente répercussions et avantages couvrant le projet minier Matawinie, situé sur le Nitaskinan. Par cette entente, les Atikamekw de Manawan donnent leur consentement à la réalisation du projet minier Matawinie visant une valorisation responsable du graphite par NMG dans le respect de l'environnement et avec des bénéfices directs pour la Première Nation.

Sipi Flamand, chef des Atikamekw de Manawan, a déclaré : *« Cette entente s'inscrit dans notre volonté de valoriser notre Nitaskinan tout en créant des opportunités concrètes pour notre communauté et nos membres. Elle reflète un juste équilibre entre la reconnaissance de nos valeurs et de notre culture, le respect de notre environnement et l'amélioration de la qualité de vie de la population de Manawan. Ensemble, avec notre partenaire Nouveau Monde Graphite, nous traçons la voie à une collaboration durable et respectueuse de nos valeurs. »*

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a affirmé : *« Mikwetc e tapweritamekw anihe ka ki masinahotisowiekw, ni nakasinan tapickotc kitci otamirotaikw otci "mine Matawinie", kitci mackowarik opimatisiwiniwaw ke pe ocki nitawikitcik. Je remercie la communauté de Manawan et leurs leaders pour la confiance dont cette entente témoigne. C'est un moment significatif et l'équipe Nouveau Monde est très enthousiaste à l'idée de développer ensemble la mine Matawinie pour assurer un avenir durable aux futures générations. Ce partenariat est prometteur de retombées positives tant pour Manawan que pour notre projet sur le plan de la gestion environnementale, de la main-d'œuvre et des partenariats d'affaires. »*

Le chef Sipi Flamand et le président et chef de la direction Eric Desaulniers soulignent la signature de l'entente à Manawan.

Glenn Dubé, conseiller au Conseil des Atikamekw de Manawan, a déclaré : *« C'est un plaisir de pouvoir annoncer la signature de cette entente. Ayant piloté ce dossier au cours de mes deux mandats, je suis fier des progrès réalisés et de la collaboration sincère qui a marqué ce processus. J'anticipe la suite avec un optimisme renouvelé, convaincu que nous continuerons à avancer ensemble sur cette voie de respect mutuel et de confiance. »*

Sur les bases des deux ententes déjà signées entre les Atikamekw de Manawan et NMG, l'entente répercussions et avantages a fait l'objet d'un processus exhaustif de négociation et de consultation afin d'assurer la prise en compte des intérêts et préoccupations de la Première Nation. L'entente inclut des dispositions visant la participation des Atikamekw de Manawan à la gestion et la surveillance environnementale, la mise en place de formations et de mesures d'employabilité adaptées et préférentielles, la promotion des opportunités d'affaires pendant la construction et l'opération de la mine, de même que la reconnaissance de la culture Atikamekw et l'intégration de mesures de sécurisation culturelle. L'entente prévoit également un partage des bénéfices financiers associés à la valorisation du graphite par NMG.

Les Atikamekw de Manawan et NMG mettront rapidement en place un comité de travail conjoint pour assurer la mise en œuvre efficace et coopérative de l'entente.

À propos des Atikamekw de Manawan

Les Atikamekw de Manawan possèdent, occupent et protègent leur Nitaskinan depuis des temps immémoriaux. Ils ont des droits ancestraux, incluant le titre ancestral, sur le Nitaskinan de Manawan et ont toujours géré et protégé leur Nitaskinan selon leurs coutumes, pratiques et traditions. La communauté de Manawan est située à environ 72 km au nord de Saint-Michel-des-Saints en Matawinie dans la région de Lanaudière au Québec. La collectivité des Atikamekw de Manawan est représentée par le Conseil des Atikamekw de Manawan (CDAM). Le CDAM assure la

défense des droits des Atikamekw de Manawan et travaille en coordination avec les Chefs de territoire de Manawan pour avancer les intérêts territoriaux des familles atikamekw en vertu des coutumes traditionnelles atikamekw.

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de fabrication avancée pour approvisionner l'économie mondiale en matériel d'anode actif carboneutre, qui alimente les véhicules électriques et les systèmes de stockage de l'énergie renouvelable. La Société cherche à établir une source pleinement intégrée de matériel d'anode actif en graphite au Québec, au Canada, du minerai aux matériaux pour batteries. Grâce à ses normes ESG enviables et à ses partenariats structurants avec des clients d'ancrage, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries lithium-ion et de véhicules électriques, offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

Contacts

MÉDIAS

Pour Nouveau Monde Graphite
Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905 poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905 poste 993
mjasmin@nmg.com

Pour le Conseil des Atikamekw de Manawan
Eric Duguay
Responsable des relations médias
514-377-1980
e.duguay@seize03.ca

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : https://bit.ly/3UDrY3X

Mise en garde

Le présent communiqué de presse contient de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »), incluant, sans s'y limiter, des énoncés portant sur de futurs événements ou de futurs rendements financiers ou opérationnels de la Société et qui reflètent les attentes et les hypothèses de la direction à propos de la croissance de la Société, ses résultats, sa performance et ses perspectives et occasions d'affaires. De tels énoncés reflètent les convictions actuelles de la direction et sont fondés sur l'information dont elle dispose actuellement. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les déclarations décrivant les répercussions, les avantages et les retombées du partenariat entre les Atikamekw de Manawan et NMG, notamment sur le plan de la gestion environnementale, de la main-d'œuvre et des partenariats d'affaires, la mise en place effective d'un comité de travail conjoint pour superviser l'application de l'entente, les projections concernant les opérations futures, la mobilisation future et les retombées économiques potentielles pour la région, la capacité de NMG à établir une chaîne d'approvisionnement pleinement intégrée de matériel d'anode actif en graphite au Québec, à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries lithium-ion et de véhicules électriques, et à fournir des matériaux avancés performants et fiables tout en assurant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, les résultats attendus des initiatives décrites dans ce communiqué de presse ainsi que les déclarations des paragraphes « À propos des Atikamekw de Manawan » et « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui

décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société et de l'entente avec les Atikamekw de Manawan.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses raisonnables qui ont été formulées par la Société à la date où ces énoncés ont été faits et sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, incluant, sans s'y limiter, la conjoncture économique et commerciale en général, les résultats réels des activités actuelles de mise en valeur, d'ingénierie et de planification, l'accès à du financement et les futurs prix pour le graphite, les risques inhérents aux activités de développement minier, la nature spéculative du développement minier, les changements au niveau du rendement de la production minérale, l'incertitude du traitement commercial des technologies de la Société, les échéanciers de développement et de production, la concurrence et les risques liés aux marchés, les pressions sur les prix, les autres risques liés à l'industrie minière, et les analyses d'ingénierie ou autres requises afin d'évaluer pleinement leur impact, le fait que certaines des initiatives décrites dans ce communiqué de presse en soient encore aux étapes préliminaires et pourraient ne pas se matérialiser, la continuité d'exploitation et la gestion de crise, l'instabilité politique et les conflits internationaux Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 27 mars 2024, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif inclus dans le présent communiqué de presse, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf pour se conformer aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les données sur les marchés et l'industrie citées dans le présent communiqué de presse ont été obtenues auprès de sources tierces et de rapports sur l'industrie, de publications, de sites Web et d'autres sources d'information accessibles au public, ainsi que des données sur l'industrie et autres préparées par la Société ou pour le compte de la Société en se basant sur sa connaissance des marchés dans lesquels la Société est présente, incluant, sans s'y limiter, des informations obtenues auprès de fournisseurs, partenaires, clients et autres participants de l'industrie. La Société est d'avis que les données sur les marchés et les données économiques citées dans le présent communiqué de presse sont exactes en date de la publication du communiqué de presse et, en ce qui a trait aux données préparées par la Société ou pour le compte de la Société, que les estimations et hypothèses sont actuellement appropriées et raisonnables, mais rien ne garantit que ces données sont exactes ni exhaustives. L'exactitude et le caractère exhaustif des données sur les marchés et des données économiques citées dans le présent communiqué de presse ne sont pas garantis et la Société ne prend aucune position quant à l'exactitude de ces données et ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser ces données. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux prévus dans ces rapports ou publications, et l'on devrait s'attendre à ce que la possibilité de variations importantes augmente à mesure que la durée de la période visée par les prévisions s'allonge. Bien que la Société croie que ces données sont fiables en date de la publication du communiqué de presse, la Société n'a pas vérifié de façon indépendante les données provenant de sources tierces citées dans le présent communiqué de presse, n'a pas analysé ni vérifié les études ou les sondages sous-jacents auxquels ces sources se fient ou se réfèrent, et n'a pas déterminé les hypothèses sous-jacentes à propos des marchés, du contexte économique ou autres, sur lesquelles ces sources se fondent. Les données sur les marchés et les données économiques sont sujettes à des variations et ne peuvent être vérifiées en raison de limites quant à la disponibilité et la fiabilité des sources de données, la nature volontaire du processus de collecte de données et d'autres restrictions et incertitudes inhérentes à toute étude statistique.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles par le biais du dépôt régulier de communiqués de presse, d'états financiers et de notre plus récente notice annuelle sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et sur EDGAR (www.sec.gov.). Ces documents et d'autres informations sur NMG peuvent également être consultés sur notre site Web à l'adresse www.nmg.com.